



Lettre des rythmes éducatifs

<http://www.eure.gouv.fr/Politiques-publiques/Jeunesse-sport-et-vie-associative>

N° 67 - octobre 2017

Les bonnes pratiques

Web TV

Sur le syndicat intercommunal de X l'atelier réalisation de courts métrages ne savait comment valoriser ses productions. Une web TV a été créée, elle offre la possibilité de diffuser, entre autres, les films réalisés sur les temps d'activités périscolaires.

Agis pour tes droits dans l'Eure

« Agis pour tes droits » est une opération de promotion, de défense et de mise en œuvre des droits de l'enfant organisée par les Francas en partenariat dans notre département avec l'association « La Cause des Enfants ».

Il doit permettre aux jeunes d'être sensibilisés et de faire vivre les droits de l'enfant.

Une participation dans le cadre des accueils de loisirs, des activités périscolaires est tout à fait envisageable et sera une bonne entrée pour aborder le volet citoyenneté du PEdT.

Les modalités nationales de participation

La participation est ouverte à toute personne mineure ou majeure, à titre individuel ou dans une démarche collective, dans le cadre scolaire, comme dans les temps péri et extrascolaires

L'inscription doit se faire dans une de ces catégories :

- 1- les moins de 6 ans (maternelle) : découvrir ses droits présents dans la vie quotidienne ;
- 2- les 6-11 ans (primaire) : comprendre ses droits, s'approprier leur signification, pouvoir les présenter, apprendre à s'y référer, les associer à une action ;
- 3- les 12-18 ans (collège et lycée) : agir en faveur des droits pour soi et pour les autres, les mettre en pratique dans une action qui s'inscrit dans le temps ;
- 4- les animateurs Bafa et les adultes : promouvoir et défendre les droits humains, s'engager pour les droits de l'enfant, préserver les droits des générations futures.

L'opération « Agis pour tes droits » est coordonnée dans chaque département par l'association départementale des Francas. Le bulletin de participation doit lui être adressé (voir carte des départements et coordonnées des associations départementales sur www.francas.asso.fr, rubrique « Près de chez vous »). Les structures éducatives locales de

France ou d'ailleurs dans le monde, informent l'association départementale de l'action ou du projet qu'elles souhaitent mettre en place.

Les récits d'actions, les initiatives, les productions, sont obligatoirement accompagnés d'une fiche de présentation et envoyés à l'association départementale.

Elles doivent répondre, pour certaines d'entre elles, aux critères suivants :

- **affiches** : réalisées à plat, en petit format A3 ou en grand format 40 cm x 60 cm. Elles comportent obligatoirement un élément de texte (« slogan ») lisible à distance (2 ou 3 mètres)
- **vidéos** : d'une durée qui ne doit pas excéder 3 minutes, en format AVI
- **photos** : format 15 x 21 cm
- **chanson** : d'une durée moyenne de 3 minutes, en format MP3.

Une valorisation en deux temps :

- **Un évènement départemental, «La galerie des droits»**, organisé par les associations départementales, réunit des réalisations et propose des animations, des rencontres, des débats... La réunion d'un jury départemental détermine, après concertation, une sélection de «coups de cœur» qui se distinguent par leur singularité, l'originalité de la démarche, l'ambition du projet, la qualité d'expression, l'implication des participants, la mobilisation d'acteurs.

- **Un évènement national** qui regroupe les sélections départementales est organisé en décembre. Un jury apprécie toutes les productions par catégorie et en sélectionne un certain nombre en vue d'une valorisation nationale.

↳ Les participants et groupes de participants accordent aux Francas un droit de publication de leurs productions, valable pour l'ensemble des supports Francas (publications, magazines, sites Internet et blogs).

Les participants, les associations départementales et la Fédération nationale s'engagent à ne pas utiliser les productions à des fins commerciales.

Agis pour tes droits dans l'Eure

Dans l'Eure, les œuvres réalisées dans le cadre de ce concours seront mises en valeur le jour de **la fête des droits de l'enfant** organisée le **18 novembre 2017 à la maison de quartier de la Madeleine, à Evreux.**

Un grand jury sera organisé pour que les enfants et les adultes puissent « voter » pour leur œuvre « coup de cœur ». La sélection départementale ira ensuite au niveau national.

Ce concours permet de sensibiliser et de faire vivre les droits de l'enfant.

A partir du cadre évoqué dans le livret en pièce jointe, laissez votre imagination et celle des enfants s'exprimer librement afin de partager votre représentation des droits de l'enfant. Si vous avez déjà réalisé une œuvre sur ce thème, « Agis pour tes droits » peut être l'occasion de la mettre en valeur !

Le bulletin de participation qui se trouve en pièce jointe est à retourner à l'association des Francas de l'Eure qui reste à votre disposition pour toute information complémentaire :

Céline GOULHOT

Les Francas de l'Eure

Lesfrancas27@gmail.com

Tel : 02.32.39.32.46.